



Mai 2019 n°61

Neuv'Echos

Périodique d'informations des Neuvecellois
www.mairie-neuvecelle.fr

Agenda

À LA SALLE D'ANIMATION

Samedi 27 avril - 20h30
Festival Histoire d'en Rire

Lundi 6 mai - 16h30
Don du sang

Samedi 11 mai - 11h
Accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 26 mai
de 8h à 18h
Elections Européennes

Judi 6 juin - 19h
Réunion publique

À LA MAIRIE
Judi 9 mai - 16h à 19h
Rencontre avec le Commissaire de Police

AU PARC CLAIR MATIN
Samedi 1^{er} et Dimanche 2 juin
à partir de 9h
Olympiades

Dimanche 16 juin - à partir de 9h
Bienvenue dans mon jardin au naturel

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Samedi 18 mai 9h45
Spectacle de fin d'année des Lutins du Léman

Mercredi 22 mai - 14h
Atelier Fête des parents pour les enfants

À LA SALLE DES FÊTES DE MAXILLY

Samedi 22 juin - à partir de 9h
Fête de l'école

À GRANDE RIVE

Dimanche 23 juin - 16h
Fête de la Musique

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS SALLE CONFERTE ET MILLY

28-29 et 30 juin
Exposition Atelier d'Art

À LA VERNIAZ

Dimanche 30 juin - 12h
Repas des mères de famille

■ Edito

Chères Neuvecelloises, chers Neuvecellois,

Comme annoncé lors du dernier numéro du Neuv'Echos, nous nous retrouvons plus vite que d'habitude. Et vous le constaterez dans cette édition, les informations ne manquent pas. Un grand merci à l'équipe de la communication pour le travail supplémentaire généré par ce rythme accru, ainsi qu'aux associations qui ont produit des articles.

Le budget a été voté fin mars. Notre cher adjoint aux finances, Monsieur Christian RUFFET, a redoublé d'efforts pour équilibrer un budget historique : 11 377 293 € d'investissement, c'est du jamais vu pour Neuvecelle. Effectivement, notre ambitieux projet d'Équipements des Services Publics de Milly mobilise à lui seul 9 178 599 €. Nous avons eu le plaisir de voir s'ériger notre salle de motricité au-dessus du futur parking sous-terrain, avec une charpente tout à fait spectaculaire ainsi que le bâtiment qui accueillera le restaurant scolaire et la bibliothèque. Une seule journée d'arrêt des travaux pour intempéries est à déplorer depuis le début du chantier qui se déroule parfaitement. Mais revenons aux finances, malgré cet investissement conséquent, nous continuerons à utiliser l'autofinancement de la Commune pour les travaux annuels courants. De plus, l'emprunt de 3 070 380 € lié au programme ESP Milly ne fait que très peu croître le poids de la dette, permettant à notre belle Commune de rester à un taux tout à fait raisonnable (19,9%).

Nous bénéficions d'un dynamisme des bases fiscales, à l'origine de la hausse de recettes communales, nous permettant d'être plutôt optimistes et sereins. Toutefois, l'attractivité de notre territoire nécessite de fait des infrastructures cohérentes et donc des investissements en conséquence. L'ESP Milly en est une parfaite illustration. Et c'est en bon père

de famille que nous prenons chaque décision engageant le moindre euro de la collectivité.

Afin de garantir une sécurité optimale à nos chers écoliers et aux équipes pédagogiques et municipales, nous avons décidé de délocaliser le site de l'école pour une année scolaire.

Véritable projet dans le projet global ESP, il s'agit de déployer l'ensemble des services scolaires et périscolaires autour de la Salle d'Animation dont la circulation routière aux abords a été modifiée. Je tiens à remercier les riverains pour leur compréhension ainsi que toutes les entreprises/collectivités voisines qui ont dû repenser leurs trajets.

Je remercie aussi toutes les associations, qui acceptent de vivre une année particulière en acceptant d'utiliser des salles parfois moins adaptées à leur activité. Mais c'est pour une année et c'est pour une bonne cause. Enfin, j'ai une pensée pour les quelques parents n'habitant pas Neuvecelle et ayant demandé une dérogation scolaire que j'ai dû refuser avec grands regrets, les effectifs dans les bâtiments modulaires étant strictement limités aux règles de sécurité imposées à juste titre par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Vous avez répondu à notre appel citoyen pour le déménagement et je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance. Ce sera aussi l'occasion à la fin de la journée de partager un moment de convivialité.

En attendant cette échéance, je vous invite à nous retrouver le jeudi 6 juin à 19h00 à la Salle d'Animation pour notre traditionnelle réunion publique. L'ESP Milly sera le principal point à l'ordre du jour, mais nous serons à l'écoute de la moindre de vos questions et remarques.

Anne-Cécile VIOLLAND

RÉUNION PUBLIQUE 2019

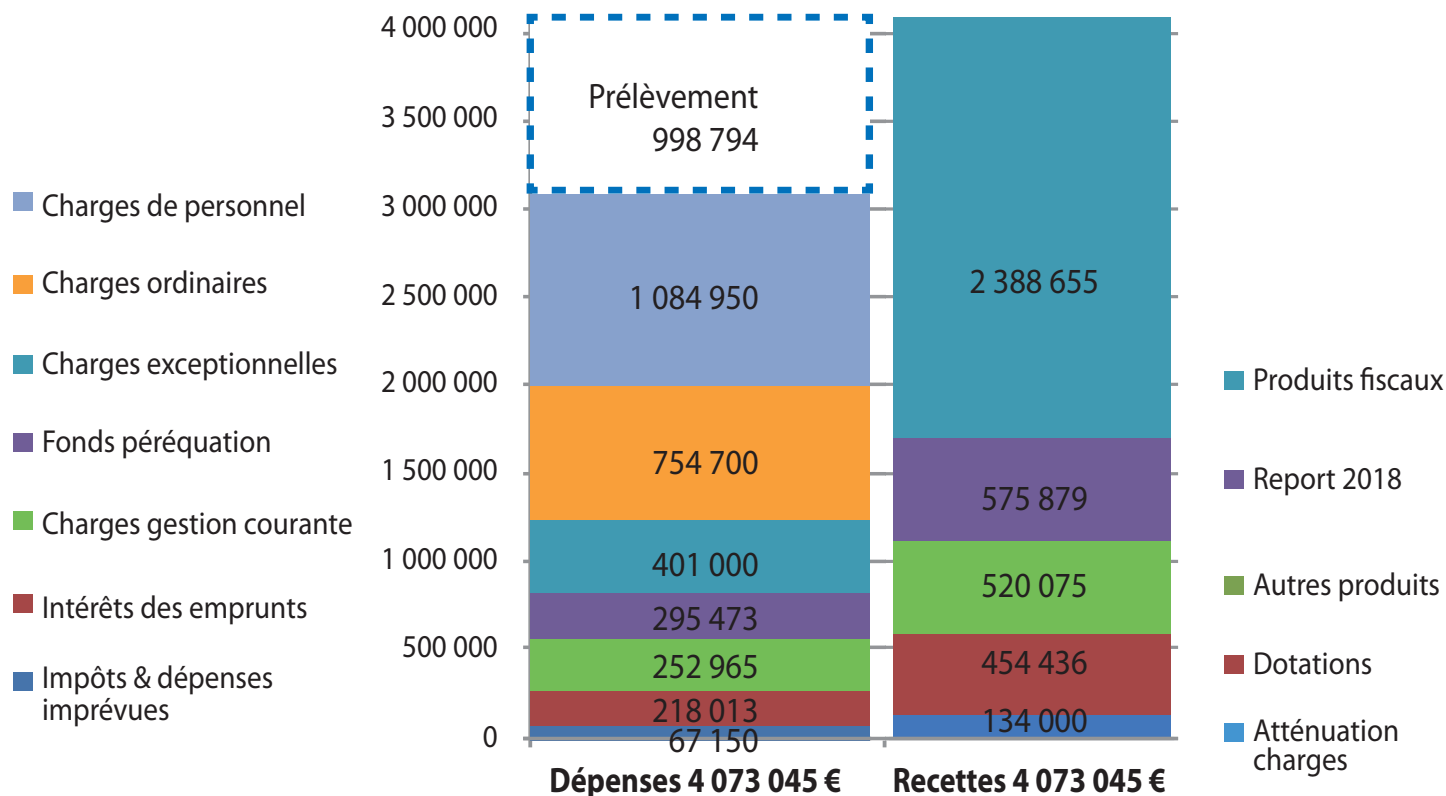
Le Conseil Municipal invite tous les Neuvecellois à sa réunion publique annuelle le **jeudi 6 juin 2019 à 19h00** à la Salle d'Animation. Le thème principal qui sera abordé sera : les Equipements de Service Public (ESP) à Milly.

Finances

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal a voté jeudi 28 mars le budget primitif 2019 de la Commune.

Voici les principales caractéristiques de ce budget concernant le **FONCTIONNEMENT** équilibré en recettes et dépenses à 4 073 045 € :



Principales remarques :

- Pour la troisième et dernière année consécutive, les taux des impôts locaux décidés par le Conseil Municipal augmenteront en 2019 de 2% en sus de la revalorisation des bases locatives cadastrales décidées par l'État.
- Le compte administratif 2018 a dégagé un excédent de 1 102 933 €, réparti à raison de 575.879 € en fonctionnement et 527.054 € en investissement.
- Les recettes communales sont en progression de 7%. Cela est dû, pour l'essentiel, au phénomène de dynamisme des bases fiscales (constructions nouvelles) et la présence d'un marché immobilier local dynamique.
- Les charges de personnel montrent une augmentation de 14,8%. Cela vient, pour l'essentiel, à l'intégration de personnel réalisée dans le cadre de la municipalisation des services publics communaux (cantine et garderie).
- La charge exceptionnelle de 400 000 € représente le coût de location des modules de l'école provisoire. Bien que cette location s'étalera sur les années 2019 et 2020, l'état des recettes communales permet de prévoir l'entier de cette dépense dès la première année.

La partie **INVESTISSEMENT** présente un total de 11 377 293 €, incluant comme l'année passée l'entier du projet ESP Milly.

- La part du lion de l'effort d'investissement de la commune en 2019 impartit, comme il se doit, à la réalisation du programme « ESP-Milly » pour 9 178 599 € de dépenses, dont 8 206 372 € sont un reste à réaliser de 2018. Cette dépense a été réévaluée en 2019 de 972 227 € suite aux coûts des fondations profondes et aux écarts de prix constatés lors de l'ouverture des plis des appels d'offres.
- Autre enseignement essentiel du budget primitif 2019, le programme ESP Milly ne fait que faiblement appel à l'autofinancement, et ne grève que pour une faible part la capacité de la Commune à investir dans les travaux annuels courants,
- Par ailleurs, la Commune continue d'investir, notamment dans l'aménagement de parkings autour de la Salle d'Animation (40 000 €), dans l'entretien de l'église et de la Chapelle de Maraîche (33 000 €), et divers autres achats et études.
- Avec l'emprunt réalisé en 2018 de 3 070 380 € pour le programme ESP Milly, on constate que le poids de la dette est resté à un niveau acceptable passant de 19,3 % à 19,9 %.

Vous pouvez trouver tous les détails de ce budget primitif sur le site de la Mairie : www.mairie-neuvecelle.fr.

■ INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES – ANNÉE 2019-2020



Pour la prochaine année scolaire 2019-2020, les services périscolaires de la cantine, de la garderie et du bus seront naturellement assurés au sein de l'école provisoire, avec la même capacité d'accueil. Les dossiers d'inscription seront principalement distribués aux familles, via les cahiers de liaisons. D'autres exemplaires seront disponibles au guichet périscolaire et en garderie.

Principales nouveautés :

→ **L'école étant délocalisée** sur le site de la Salle d'Animation, tous les changements et particulièrement les accès sont décrits dans le dossier de fonctionnement des services périscolaires. A lire donc avec beaucoup d'attention !

→ **BUS** : arrêt de bus créé à Milly et suppression de l'arrêt du cimetière.

→ **BUS** : tarifs révisés à la baisse entre 0,20€ et 0,80€ le trajet selon le quotient familial.

→ **Quotient Familial** : une tranche supplémentaire créée 3000-4000. Nouveau tarif de la pause méridienne : 7€ pour la nouvelle tranche créée 3000-4000.

→ **Garderie et Bus** : Pénalité de 50% du tarif pour les cas d'annulation de dernière minute. Des abus ont été observés de la part de familles utilisatrices de ces services. Ces places libérées le jour même ne profitent pas aux familles en demande (particulièrement en garderie). Ce système évitera peut-être l'effet « surbooking » des plannings.

La période d'inscription est ouverte du lundi 20 mai au jeudi 20 juin.

Pour valider définitivement l'inscription, il est demandé à chaque famille de **se présenter au guichet périscolaire** pour la remise du dossier/bordereau.

Horaires du guichet périscolaire (hors jours fériés) :

Lundi-Vendredi : 8h-12h

Mardi-Jeudi : 8h-12h / 13h30 -16h

> + 4 permanences spéciales :

Mardis 28 mai et 4 juin de 16h à 19h

Jeudis 13 et 20 juin de 16h à 19h.



■ DÉMÉNAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DU SAMEDI 6 JUILLET – DERNIÈRES NOUVELLES !

Bénévoles

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui se sont inscrits pour le déménagement citoyen du samedi 6 juillet ! Nous avons ainsi près de 80 personnes qui sont prêtes à donner de leur temps pour notre Commune et partager un moment d'effort en toute convivialité.

La Mairie prendra contact rapidement pour les informer plus en détail de l'organisation de cette journée et du déménagement en général.

Implication des enseignants

La Commune a la chance de pouvoir compter sur une équipe enseignante dont l'engagement et la collaboration sont vraiment exemplaires. Leur action de tri et d'élimination de vieux objets inutiles a réduit le volume à déménager ! Une association a bénéficié de près de 600 kg de livres scolaires non conformes aux programmes de l'Education Nationale en 2019. Ces manuels seront envoyés par l'association aux nombreux pays francophones intéressés.

90% des enseignants souhaitent effectuer eux-mêmes la délicate tâche d'emballage et déballage des objets de leur classe. Grâce à eux, la charge du jour J sera réduite significativement.

Démontage post-déménagement

Lorsque le groupe scolaire sera entièrement vidé après le 6 juillet, la phase de démontage débutera : tableaux blancs, armoires intégrées, luminaires, ... Ces objets pourront être réutilisés dans l'école provisoire, ou dans la future école ou stockés.

A la recherche d'un lieu de stockage temporaire

L'année scolaire dans l'école provisoire ne permettra pas de disposer de tous les mobiliers et tout le matériel pédagogique actuellement utilisés par les enseignants. Alors que nous avons annoncé que la Communauté de Communes mettait à disposition gratuitement un lieu de stockage, nous avons appris fin mars que cela n'était plus possible. Nous recherchons donc un ou des lieux de stockage aptes à accueillir pendant un an près de 50 m³ de matériels scolaires...

Si vous pensez à une solution proche de Neuvecelle, de plain-pied, merci de contacter la Mairie !



Ecole provisoire

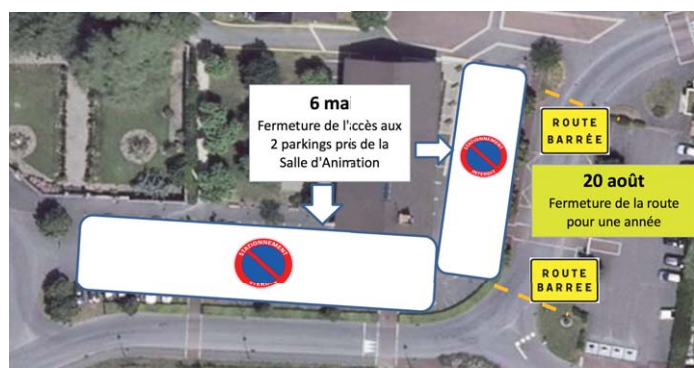
■ AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Voici les aménagements routiers prévus (ralentisseurs en rouge sur le plan) sur l'avenue du Léman et d'Evian pour amener les automobilistes à réduire leur vitesse aux abords de l'école provisoire et pour protéger les nouveaux parkings à installer dans ce secteur.

D'autre part, les parkings à proximité de la Salle d'Animation passeront en zone bleue 4 heures dès le début du mois de mai.



■ RAPPEL DU PLANNING D'INSTALLATION



■ AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'ANIMATION

La Salle d'Animation sera à 99% réservée aux besoins scolaires et périscolaires. Seule l'entrée pourra être utilisée lors d'éventuelles sépultures.

Elle sera aménagée pour recevoir les différents services périscolaires Cantine, Garderie ainsi que l'espace pour la sieste des petits de l'école maternelle. Une partie de l'espace sera également réservée pour stocker du matériel pédagogique.

Afin d'éviter des aménagements en dur, la séparation entre l'espace dédié à la sieste et la cantine sera faite par la mise en place d'un rideau occultant et isolant phonique. Des lits superposés seront installés permettant de faire dormir une quarantaine d'enfants dans un espace plus réduit.

La cuisine de la Salle d'Animation sera complètement opérationnelle pour fournir comme aujourd'hui les menus livrés par les Hôpitaux du Léman.

■ ESP MILLY : AVANCEMENT DES TRAVAUX



Avec l'arrivée de l'entreprise de charpente, les bâtiments prennent leur forme finale. C'est le cas de la salle de sport construite sur le parking souterrain. La seconde grue permet de travailler en parallèle sur les deux blocs en cours de construction.

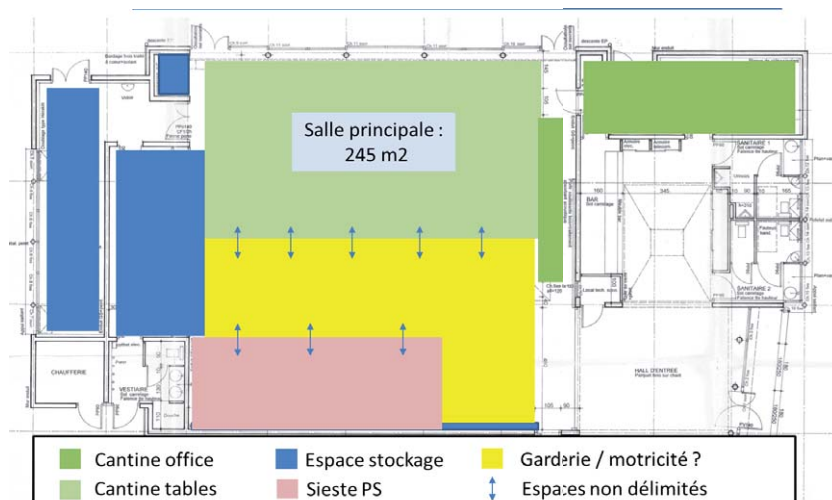


D'ici fin mai, la charpente de la salle de sport et le gros œuvre du bloc Restaurant scolaire/Bibliothèque doivent être terminés.

D'autres entreprises débiteront leur intervention notamment pour les chapes/dallages et les cloisons.

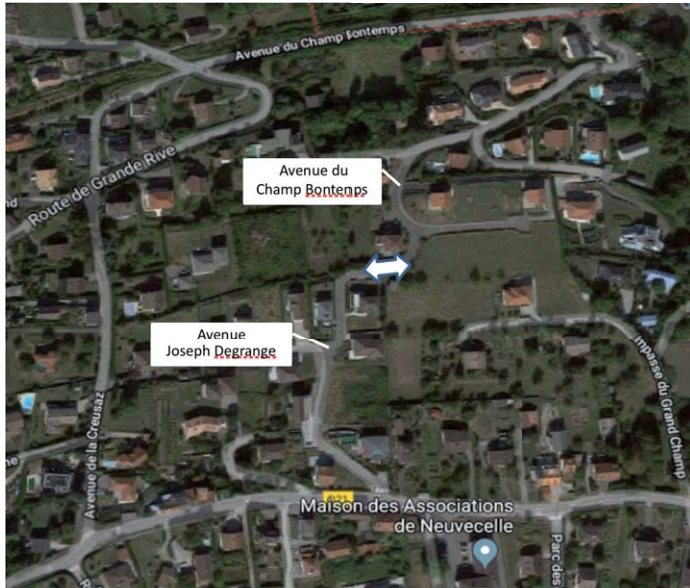
La météo favorable des mois d'hiver a permis une avancée des travaux conforme au planning.

La tranche 2 débutera une semaine après le déménagement du 6 juillet. Elle touchera alors l'ensemble du Groupe Scolaire.



■ RÉALISATION DE LA LIAISON ENTRE L'AVENUE DE CHAMP BONTEMPS ET L'AVENUE JOSEPH DEGRANGE

Jusqu'à maintenant, il n'était pas possible de passer de l'avenue du Champ Bontemps à l'avenue Joseph Degrange, que ce soit à pieds ou en voiture. Cette jonction est désormais réalisée.



■ TRAVAUX POUR LA FIBRE

Vous avez peut-être aperçu ces traces de peinture sur les voiries de notre Commune. Il s'agit de repérages effectués en vue des travaux pour la mise en œuvre de la fibre. Selon le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) qui est maître d'ouvrage, ils doivent se dérouler ces prochains mois...



■ NOUVELLES ZONES BLEUES

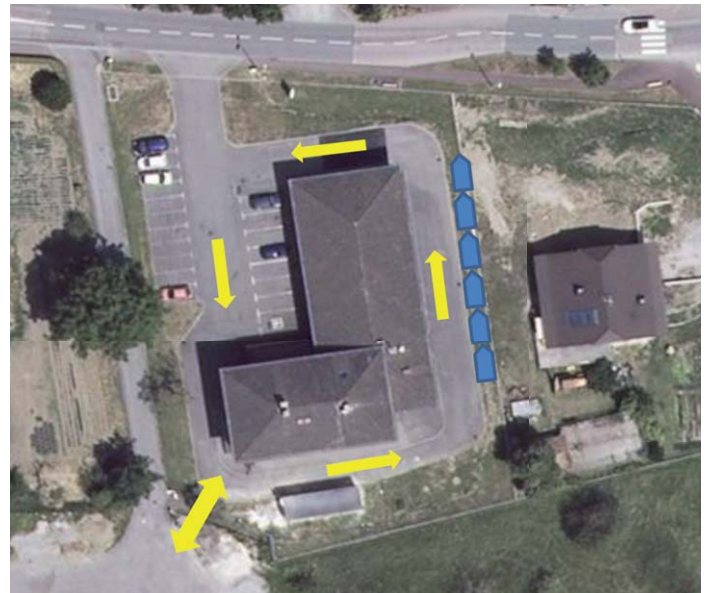
ATTENTION : À partir du mois de mai 2019, plusieurs parkings vont passer en zone bleue 4 heures.

Sont concernés : parkings près de la Salle d'Animation, du cimetière, de la Maison des Associations et de la Mairie.



■ AMÉNAGEMENT MAISON DES ASSOCIATIONS

De nouveaux parkings seront créés autour de la Maison des Associations. Le sens de circulation sera réglementé (selon sens des flèches jaunes).



De plus, un passage sera aménagé entre la voie autour de la Maison des Associations et les Services Techniques se trouvant à proximité qui peuvent offrir également quelques places supplémentaires en fin de journée.

■ RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le programme de la tranche 4 (Travaux de Gros Entretien Reconstruction du réseau d'éclairage public) vient de se terminer.

Il concernait pour 2018 le secteur de la mairie (av. de Maraiche, av. de Montigny, av. de Verlagny)

Un lampadaire sur deux a été supprimé, les lampes à vapeur de sodium (150 w) remplacées par des leds (20 w). Une économie d'énergie de plus de 80% est attendue.



AVANT TRAVAUX
15 SHP 150 W



87%
d'économie
d'énergie

APRÈS TRAVAUX
15 LED 20 W



Mairie Echos

■ RAPPEL SUR LE SAVOIR-VIVRE ET LE VIVRE ENSEMBLE À NEUVECELLE



Réglementation sur le bruit

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal du 12 juillet 1995, il est interdit d'utiliser des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), sur le territoire de la commune de Neuvecelle:

- Les jours ouvrables avant 7h et après 20h
- Les samedis avant 7h, de 13h à 15h et après 20h
- Les dimanches et jours fériés (sauf lundis de Pâques et de Pentecôte)

Feu de jardin

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon, ... mais également des déchets ménagers, pour les particuliers comme pour les professionnels est interdit sur le territoire de la Commune de Neuvecelle.

Taille des arbres

- Tout arbre de plus de 2 mètres de haut doit être planté à au moins 2 mètres de la limite.
- Tout arbre de moins de 2 mètres de haut (haie par exemple) doit être planté à au moins 50 centimètres de la limite.

Nuisances sonores nocturnes

Le Code pénal (article R. 623-2) sanctionne « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui ». Merci de respecter la quiétude des Neuvecellois lors de l'organisation de fêtes privées.

■ NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LUGRIN

Petit rappel essentiel, les habitants de Neuvecelle sont invités à utiliser **uniquement** la déchèterie de Lugrin, celle de Vongy étant **exclusivement** réservé aux habitants de l'agglomération de Thonon. **Utiliser la déchèterie de Vongy entraîne un coût financier pour la Commune de Neuvecelle.** Merci !

Une ouverture plus tôt le matin a été étudiée, la CCPEVA propose donc les horaires suivants pour la déchèterie de Lugrin :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
Horaires d'Été	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	X	Horaires été : du 1 ^{er} Mai au 31 octobre Horaires hiver : du 1 ^{er} novembre au 30 avril
Horaires d'Hiver	10h - 12h 13h30 - 17h	X	10h - 12h 13h30 - 17h	10h - 12h 13h30 - 17h	10h - 12h 13h30 - 17h	10h - 12h 13h30 - 17h	X	

■ LA BIBLIOTHÈQUE LE MARQUE PAGE CHEZ VOUS !

Avec l'arrivée de Armelle Doucet et en vue de moderniser l'application informatique de gestion de la bibliothèque, une nouvelle version a été mise en place.

Celle-ci permet dorénavant aux deux bibliothécaires de gérer l'ensemble des collections de documents et à tout usager de rechercher et consulter depuis un accès internet le catalogue de la bibliothèque de Neuvecelle.



Bonne visite sur le site www.bibliotheque-neuvecelle.fr !

■ RENCONTRE AVEC LE COMMISSAIRE DE POLICE

Vendredi 5 avril, la Municipalité a rencontré le Commissaire de Police Nicolas Barraut qui supervise le territoire de notre Commune.

Cela a été l'occasion de prendre connaissance des chiffres de l'insécurité sur Neuvecelle. Et le constat est clair : ils sont en baisse très sensible puisque par exemple, les cambriolages passent de 23 en 2017 à 8 en 2018.

Le Commissaire tiendra une permanence en Mairie le jeudi 9 mai de 16h à 19h afin de rencontrer les Neuvecellois qui souhaitent échanger avec lui sur tout sujet lié à l'insécurité, à la délinquance.



L'ABRI THEATRE

■ L'ABRI THÉÂTRE

NOUVEAUTÉ



THÉÂTRE :

« SARAH BERNHARDT QUAND MÊME ! »

d'après : MA DOUBLE VIE et L'ART DU THÉÂTRE de Sarah Bernhardt.

Mise en scène et scénographie : Noëlle Casta

Avec : Noëlle Casta : Sarah Bernhardt - Jean Paul Casta : Le journaliste



La comédienne Sarah Bernhardt, LE MONSTRE SACRE, comme l'appelait Jean Cocteau, ou LA VOIX D'OR, surnom donné par Victor Hugo, s'invite parmi nous, en toute simplicité, et se raconte dans l'intimité du théâtre.

Femme libre, indépendante et audacieuse, femme généreuse et excentrique, femme qui méprise les conventions, Sarah Bernhardt évoque son enfance, ses amours tumultueuses, sa « jambe de bois » et surtout sa passion pour le Théâtre, ses émotions en scène, les grands rôles qui ont marqué sa carrière, les auteurs dramatiques qui ont écrit pour elle.

LES DATES : Les Samedis à 20h30 ➔ 27 Avril,
➔ 4, 11, 18 et 25 Mai,
➔ 1, 8 et 15 Juin 2019

LE CLUB THEATRE DE L'ABRI prépare sa première création :

« DU FÉMININ... » Mise en scène et scénographie : Noëlle Casta
Avec Camille André - Marie-Noëlle Benoît - Noémie Borcard - Samantha Gouyette - Mitchiko Le Cossec - Sabine Vincenti et Ivan Borcard.

Drôles ou émouvantes, fortes ou fragiles, émancipées ou soumises à la dictature des apparences, des femmes font entendre leur voix... nous parlent de vous... vous parlent de nous.



Entre humour et tendresse, violence et dérision, venez les entendre dire les mots et les maux des femmes.

LES DATES : ➔ Vendredi 28 Juin à 20h30
➔ Samedi 29 Juin à 20h30
➔ Dimanche 30 Juin à 16h

Et toujours : MUSIQUE / HARMONIE JAZZ : Cours individuels animés par Olivier CASTA, sur rendez-vous.

ORIGAMI : Ateliers Tout Public animés par Megumi CASTA, les mercredis de 14h à 15h30.

548 avenue du Léman à Neuvécelle
Tél : 06 60 72 31 60
Site internet : www.labritheatre.fr

■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LE MARQUE PAGE



Animations

La bibliothèque accueille **le samedi 18 mai à 10h30** un spectacle petite enfance « **Le premier œuf de Lucienne** », ou de la difficulté de pondre tranquillement ! Nathalie Kabo, de la compagnie L'arbre à Griotes, invite les 0-4 ans à rencontrer ses marionnettes, pour un moment de partage et d'émotion.

Durée : 30 minutes environ.

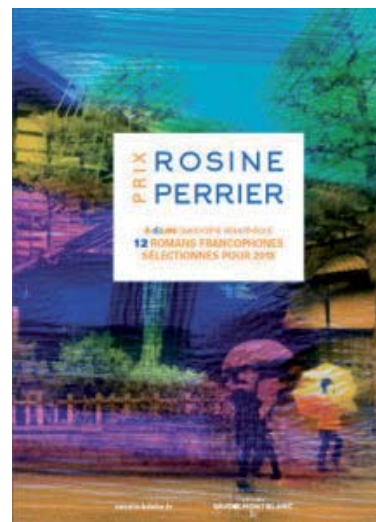
Entrée libre dans la limite des places disponibles, réservation conseillée.

Prix Rosine Perrier

Pour la 11^{ème} année, la bibliothèque Le Marque Page participe au prix Rosine Perrier : les 12 romans francophones sélectionnés pour l'édition 2019 sont disponibles dans votre bibliothèque et chaque lecteur est invité à donner son avis sur ses lectures avec ou sans commentaire ! Les bulletins seront remis aux auteurs et le lauréat recevra son prix lors du salon du livre d'Hermillon le 19 octobre prochain.

Le jury, c'est vous ! Venez nombreux découvrir cette sélection riche et variée.

Salon du livre de l'Hermillon : www.salon-du-livre.fr



Atelier d'écriture :

Le printemps est là : ça bourgeoine, ça foisonne, ça crayonne et ça griffonne ! Vous êtes les bienvenus, vous qui aimez semer des lettres et récolter des mots.

Rendez-vous un vendredi par mois de 14h30 à 16h30.

Si vous voulez vous joindre à nous, appelez le 04 50 75 01 77 ou le 06 21 20 31 66.

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Mardi : 14h - 18h30 / Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi : 15h - 18h30 / Samedi : 10h - 12h

Le Clos Chenevière - Milly- 74500 NEUVECELLE
Tél : 04 50 75 01 77
www.bibliotheque-neuvécelle.fr

Anim'Echos



■ COME N'DANCE

L'association COME N'DANCE termine sa 6^{ème} saison à Neuvecelle avec toujours autant de joie de danser. La danse est une activité physique douce mais intense alliant résistance, endurance, force avec précision et recherche de l'éternelle perfection.



Elle est accessible à tous de 7 à 77 ans et même au-delà. Elle agit sur le bien être physique et moral et entraîne la mémoire. C'est une activité ludique et conviviale.

Cette saison, comme d'habitude, en plus des cours, COME N'DANCE a organisé des stages, des sorties et était présent au Forum des Associations, au Téléthon et à la Fondue des Associations.

En raison des travaux de l'école et de la trop petite taille de la nouvelle salle proposée, COME N'DANCE ne pourra pas participer à la Fête de la Musique en juin 2019 et ses activités à Neuvecelle cesseront fin mai.

Pour tous renseignements appeler Elisabeth : 06 08 17 25 84



■ DONNEURS DE SANG

Au cours du premier don de l'année, au mois de février et dès 16h30, 110 personnes se sont présentées, dont 8 nouvelles, pour recueillir 89 poches de sang. Merci à tous car l'Établissement Français du Sang (EFS) a toujours besoin d'autant de dons, les malades et accidentés n'attendent pas...



Le dimanche 10 mars, par une journée un peu nuageuse et pluvieuse, 21 donneurs de sang et leur famille se sont rencontrés au col du Feu entre Lullin et Orcier, pour une journée raquettes-raclette rebaptisée cette année balade à pied sur les Hermones - beignets de patates et croutes au fromage au restaurant du col...



Puis le dimanche suivant, nous nous sommes retrouvés à 17 à La Chapelle d'Abondance pour le concours de ski de la Zone IV (regroupant les associations de Donneurs de Sang Bénévoles du Pays d'Évian et du Val d'Abondance) suivi du repas au Crêt Béni. La remise des prix a pu être faite à l'extérieur avant la pluie. Podiums pour Tom, Nathan et Pedro et 2^{ème} place pour l'association de Neuvecelle au challenge. Bravo à tous ces sportifs.

Merci à tous les donneurs de sang qui, par leur geste généreux, permettent aux malades de garder l'espoir d'une vie meilleure. Alors, n'hésitez pas, le comité vous attend à la prochaine collecte du **lundi 6 mai de 16h30 à 19h30, place de l'église.**

Sang donné = Vie sauvée



■ LIRE ET FAIRE LIRE 74

L'association, qui propose de partager le plaisir de la lecture entre les enfants et la génération de leurs grands-parents, vous fait part des événements de ce printemps.

Au lac :

Le jeudi 23 mai « Lire et faire lire 74 » fêtera ses 10 ans. À cette occasion l'ensemble des bénévoles du département se réuniront à Annecy. La journée commencera par une réunion de bilan de l'année en cours et des 10 ans de lectures partagées. Dans le cadre merveilleux d'Annecy, la journée finira par une croisière sur le lac.

Au jardin :

Le samedi 29 juin « Lire et faire lire 74 » participera aux 10 ans de « Pousses d'Avenir ». Cette association d'insertion et de distribution

de paniers bio organise une journée « Portes Ouvertes » au jardin de Publier. De nombreuses animations ponctueront la journée : présence de producteurs locaux, visites des jardins, animations pour les enfants, spectacle vivant, musique, petite restauration... La journée s'achèvera autour d'un barbecue sous les accords celtiques de Bretagne et d'Irlande du groupe Menez Band. Tout au long de la journée « Lire et faire lire » lira aux enfants des histoires sur le thème... de la nature bien évidemment.

Le site internet de Lire et faire Lire 74,

<https://www.lireetafairelire74.fr>, a été mis en service cette année. Vous y retrouverez plus d'informations sur notre activité.

Nous cherchons toujours des bénévoles car les demandes de lecture ne manquent pas. Les bénévoles doivent être âgés de plus de 50 ans et être disponibles quelques heures par semaines. Ils bénéficient de formations gratuites. Pour plus de renseignements, contactez-nous sur le site ou par téléphone, **Odile Landrin au 06 13 17 91 79.**

■ L'ACTUALITÉ DES LUTINS DU LÉMAN



Lieu d'accueil parents-enfants, les Lutins vous attendent tous les jeudis matins de 8h45 à 11h, à la Maison des Associations afin de partager un moment convivial.

Lieu de socialisation, de découvertes et de manipulations pour les enfants.

Lieu d'échanges, de partages et d'informations autour des questions de parentalité et petite enfance pour les adultes.

Jeudi 2 mai, nous organisons une sortie à la Ferme Pédagogique Agricoool, à Saint-Paul-en-Chablais. Au programme : nourrissage des animaux, activités pédagogiques, découverte de la ferme. Nous vous proposons d'apporter votre pique-nique afin de partager ensuite un moment convivial.

RDV à 9h30 à la ferme.

Tarif : 3,50 € pour les adhérents, à partir de 2 ans / 5,50 € entrée groupe à partir de 2 ans.

Samedi 18 mai : Spectacle de fin d'année à la Maison des Associations réalisé par Adama Koeta, joueur de n'goni, Kora et percussions. Concert, suivi d'un temps d'échange avec l'artiste afin que les enfants puissent manipuler et essayer les instruments.

VENEZ NOMBREUX ! Deux séances : à 9h45 et 10h45.



Dans la perspective de l'année 2019-2020, nous sommes à la recherche de personnes intéressées pour partager avec nous un bout de l'aventure des Lutins.

Contactez-nous : leslutinsduleman@gmail.com

■ NYAMAGUÈ

L'association Nyamaguè a commencé l'année 2019 en beauté avec son annuelle soirée africaine à la Salle d'Animation, le 26 janvier dernier. Nous tenions à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont participé à cet événement et contribué à sa réussite.

Lors de cette soirée, notre invité d'honneur, Kélé Kam, danseur ivoirien, nous a fait nous déhancher sur les rythmes endiablés du coupé-décalé...

Nous avons eu le plaisir de l'accueillir pour un nouveau stage de coupé-décalé, tous niveaux, le mercredi 17 avril de 19h30 à 21h30 à la Maison des Associations.

L'association propose également deux stages de danse le **samedi 27 avril** avec Mohamed Kouyaté, danseur et chorégraphe guinéen avec lequel notre association a déjà eu le plaisir de collaborer. Le premier stage sera de la Dundun Danse (danse et percussion) et le second, un stage de danse traditionnelle de Guinée. Ces deux stages seront accompagnés par des musiciens. Débutants et confirmés sont les bienvenus !

SAMEDI
27
AVRIL

Neuvecelle 74500
Maison des Associations
520 Avenue de Maxilly

avec **Mohamed KOUYATÉ**
& ses musiciens

Stages de Danses

14h45 / 16h15 Dundun danse 25€
17h / 19h :
Danse traditionnelle de Guinée 25€
Tarif pour les 2 stages : 45€ adhérent / 50€ non adhérent

Réservation obligatoire, places limitées
nyamague@gmail.com

N'hésitez pas à suivre toute l'actualité de l'association sur la page Facebook « Asso Nyamaguè ». Nous espérons vous y voir nombreux !



Stage coupé décalé avec Kélé Kam janvier 2019

Anim'Echos



■ LOU NOVE CHATNI

En 2019, l'association des parents d'élèves Lou Nove Chatni va fêter ses 30 ans d'existence : 30 ans au service des écoliers neuvécellois, avec la participation de centaines de parents, des dizaines de bureaux successifs qui n'ont eu chacun à leur tour qu'un seul objectif : soutenir les équipes enseignantes dans leurs projets pédagogiques en leur apportant une aide financière conséquente.

Afin de marquer dignement ce cap, la fête de l'école vous réservera quelques surprises !!

En raison des travaux de l'école, les festivités sont exceptionnellement délocalisées autour de la Salle des Fêtes de Maxilly : nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement la Commune de Maxilly-sur-Léman pour son hospitalité.

Rendez-vous le samedi 22 juin 2019 pour cette 30^{ème} fête de l'école ! Nous comptons sur vous ! A bientôt !

Lou Nove Chatniment vôtre !



■ TANGO PASSION

Hommage à Toi, MAX... Toi qui a dansé ton dernier tango... à la soirée « Fondue des Associations » du 8 mars dernier.

Beaucoup d'émotion et de désarroi

depuis ton départ brutal : ce n'est jamais le bon moment de quitter un ami : ta jovialité, ton sourire charmeur, ton intérêt pour chacun, ton goût pour la vie, nous manquent déjà c'est sûr. Merci pour l'empreinte que tu nous laisses... tendres pensées pour Françoise, ta compagne.



...Et la Vie continue !... pour profiter de chacun de ces moments d'exception, nous vous invitons à prendre connaissance des événements TANGO PASSION :

➔ **mercredis 1^{er} & 8 mai : Initiation & Milonga au Casino/ Piano Bar Evian :**

16h00 - 17h30 : Thé dansant

17h30 - 18h30 : Initiation gratuite de tango argentin

18h30 à 21h30 : Milonga avec DJ Daniel

Entrée 10€/pers. Une boisson comprise

➔ **lundi 13 mai à 19h30 - Maison des Associations de Neuvécelle :** Pratique dirigée avec Alex Trejo de Lausanne

➔ **samedi 8 juin : soirée au Casino avec Orchestre amateur 10 musiciens ! :**

Entrée 15€ ; soirée tango de 20h30 à 2h00 : orchestre Bagatelle Tango de Genève et DJ Jordan de Neuchâtel

Stage avec Claudio et Valentine Blanc de Genève de 17h30 à 19h00 15€/pers.

Dès 19h00, cuisine en direct (Live cooking) sur réservation 12€/pers.

Nous vous attendons, nous vous espérons...

■ UNE EMPREINTE, UNE PLUME

Rédactrice indépendante installée à Neuvécelle sous le nom d'Une Empreinte Une Plume, Magali Barnabé propose des prestations pour les particuliers et les professionnels, destinées à mettre en lumière la personne ou l'entreprise pour qui elle écrit. Car, même si son outil de prédilection est l'écriture, son cœur de métier réside dans la valorisation de chacun.



« Révéler, rendre chaque personne fière de qui elle est et de son parcours, tout en lui apportant un écrit qui lui sera utile, voilà ce qui m'anime dans mon métier. » Magali prône l'authenticité et valorise la singularité de chacun en s'imprégnant du chemin parcouru : « Chaque personne est unique, tout comme chaque entreprise, et c'est une grande force à faire valoir ! »

En caméléon de la plume, Magali s'adapte à vos besoins pour des contenus à votre image.

Pour les particuliers, rédaction d'histoires de vie pour transmettre son vécu, portraits-miroir pour faire un bilan de vie, quel que soit son âge, ou faciliter une recherche d'emploi (personal branding)... Pour les professionnels, rédaction de contenus web, d'« à propos », de portraits de collaborateurs, d'histoires d'entreprises...

Pour plus d'informations :

Magali Barnabé - tél : +33 (0)6.34.42.43.83

163E impasse du Stade - 74500 Neuvécelle

mail : magali@uneempreinte-uneplume.com

web : <http://uneempreinte-uneplume.com>

*une empreinte
une plume*

Neuvecelle Loisirs et Culture



Les événements à venir

■ FESTIVAL HISTOIRE D'EN RIRE

Samedi 27 avril à 20h30 - Salle d'Animation

Fort de son succès, le festival ne cesse de grandir et de se faire connaître au-delà des frontières de Neuvecelle pour notre plus grand plaisir.

Retrouvez en première partie, nos célèbres humoristes amateurs locaux pour une scène ouverte : Patrice, Fred, Bergers et Bergères en Folie et bien d'autres !



En deuxième partie, nous accueillerons l'humoriste Nilson José avec un extrait de son spectacle «Le Journal d'Amélie».

Un spectacle idéal pour les couples, les célibataires, les copines dépressives et les mecs qui n'arrivent pas à dragner sur Tinder.

TARIFS : Prévente : 14 € / Sur place : 16 €

Plus d'infos et réservations :

<https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com/>

■ ATELIER FÊTE DES PARENTS

Mercredi 22 mai de 14h à 16h30

Maison des Associations / Neuvecelle

Atelier pour fabriquer avec amour des cadeaux pour la Fête des Mères et la Fête des Pères !

Tarif : 3 € par enfant

Inscription obligatoire au 06 65 05 50 50

par mail : nlc74500@live.fr et via notre site internet

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 23 juin dès 16h

Quai-promenade de Petite/Grande Rive

C'est la 5^{ème} édition de la Fête de la Musique sur le quai-promenade



de Petite/Grande Rive au bord du Lac Léman.

C'est dans un cadre exceptionnel, avec comme toile de fond le Lac Léman, que la scène se déploiera une nouvelle fois pour accueillir de nombreux groupes.

Voici un avant-goût de la programmation :

Nouveauté cette année, nous proposerons un spectacle tout public à 16h pour les petits et les grands !!

- A partir de 17h, la scène est ouverte avec les élèves de Valentin Batal.
- Puis à 17h45, nous accueillerons Alchimy, un groupe Genevois dans un style folk/blues/country.
- À 19h, le groupe vocal le Jardin des Sons proposera un répertoire enjoué et actuel de variété.
- À 20h c'est le groupe The P-Paul dans un style très Pop mélangé à de nombreuses sonorités !
- Puis la soirée se terminera avec Diversgens, un groupe Chablaisien de ragga hip-hop qui vous fera bouger jusqu'au bout de la nuit !

Les associations de danse de Neuvecelle seront aussi de la partie avec plusieurs démonstrations et initiations durant la soirée.

La batucada (groupe de percussions) Skuma Wiki nous fera le plaisir de faire plusieurs interventions durant la soirée avec des rythmes festifs et ensoleillés !

Plus d'infos et réservations :

<https://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com/>



Contact : Neuvecelle Loisirs et Culture
3, rue de l'OPAC - Place de Milly 74500 Neuvecelle
Tel. : 04 50 70 13 36 - Mail : nlc74500@live.fr
Site internet : <http://neuvecelle-loisirs-culture.jimdo.com>

NOUVEAUX
Horaires de permanences

Mardi : 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h



Happening au jardin

■ LE 16 JUIN LES ÉPOUVANTAILS ENVAHISSENT LE PARC DU CLAIR MATIN !

Depuis octobre 2018, sous l'impulsion de notre artiste, concepteur, bricoleur, le génial Jybou, le jardin des Incroyables Comestibles de Neuvecelle s'est transformé en un incroyable jardin, qui proposera bientôt plus de fruits et légumes à découvrir et à déguster dans un cadre artistique :

➔ Au nord un espace dédié aux pommes de terre et aux courges, un brise-bise multicolore en skis réformés donnés par le théâtre de la Toupine,

➔ Un dôme qu'escaladeront haricots d'Espagne et petites courges de formes et de couleurs variées,

➔ Des bacs aux formes géométriques pour accueillir maïs, tournesols, haricots, choux, cosmos, tomates, courgettes, aubergines, rutabagas,

➔ Sur le chemin sinueux, un banc invite à rêver, des pas japonais conduisent à la cueillette de fraises, framboises, mûres, cassis, groseilles, caseilles, rhubarbe, simples fleurs comestibles, ...

➔ Et bientôt une spirale d'aromatiques,

➔ Une récupération d'eau de pluie de l'immeuble du Clair Matin sera opérationnelle grâce aux Services Techniques de la Commune, à la copropriété de l'immeuble et au don de Gil Burban.

Pour créer un espace vivant dans le paysage du Clair Matin et rassembler autour du jardin, habitants, autres associations et enfants du périscolaire. Tous sont chaleureusement invités à créer et installer leur épouvantail mascotte au parc du Clair Matin pour rejoindre l'épouvantail au cœur d'artichaut.

Agenda printemps

➔ **vendredi 17 mai** : Participation à la journée Droit d'Avenir à la Salle d'Animation

➔ **samedi 18 mai à 14h** : Grandes plantations au jardin du Parc Clair Matin

➔ **les 8-9 juin** : Stand des Incroyables Comestibles au Festi' Léman à Evian

➔ **dimanche 16 juin** : Happening lors de la manifestation «Bienvenue dans mon Jardin au Naturel» avec d'incroyables et nombreux épouvantails au Parc Clair Matin !



➔ **dernier vendredi du mois de juin à septembre** : Repas partagé au Parc Clair Matin à partir de 19h

Si vous souhaitez participer, les bénévoles sont au jardin le samedi après midi à partir de 14h et/ou le dimanche matin à partir de 10h avec gants, petite pelle à main, sécateur, arrosoir.

Nous recherchons :

➔ des boutures d'arbres fruitiers pour notre haie forêt jardin au nord et à l'est : abricotier mirabellier, pêche de vigne, amandier, prunier, kiwi, groseilles à maquereau, ...

➔ des légumes perpétuels : chou Daubenton, poireau, ail et oignon rocambole, chénopode bon Henri, artichaut, moutarde japonaise,

➔ des fleurs comestibles : hémérocalle, chèvrefeuille, baie de mai, rosier rugueux, hibiscus, capucines,

➔ des plantes compagnes : cosmos, myosotis, origan.

contact : icneuvecelle@gmail.com

www.mairie-neuvecelle.fr/incroyables-comestibles-e64

